

■ **Marguerite Communication S.àr.l.**, à Neuchâtel, CH-645-1003714-6 (FOSC du 01.11.2006, p. 10/3616012). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal civil du district de Neuchâtel, en date du 23.04.2009 à 09h00. Par conséquent, sa raison sociale devient: **Marguerite Communication S.àr.l. en liquidation**.
Registre journalier no 2221 du 12.05.2009
(05023858 / CH-645.1.003.714-6)